

Rapport annuel de l'activité de l'APU dans la Commission "Assurance - Qualité" :

Le travail depuis plusieurs années de cette Commission a abouti à l'accréditation de l'Université de Fribourg par le Conseil suisse d'accréditation. Cette accréditation est assortie de la condition que l'Université mette en place une évaluation systématique des professeur-e-s dans un délai de deux ans.

Rappelons que cette accréditation est une condition sine qua non de la poursuite de l'existence de toute haute école et université en Suisse.


Cette homologation est une preuve de l'excellent fonctionnement de l'Université de Fribourg, qui a été reconnu par cette homologation.

Après un travail acharné en 2021, la Commission ne s'est réunie que 3-4 fois durant l'année 2022.

Reste le travail de l'évaluation des professeurs, mais cela ne nous concerne que de loin.

En charge d'autres mandats, notamment celui de co-président, j'invite aujourd'hui une personne à me remplacer et à siéger avec des membres du professorat, de la direction académique et technique, de l'Association des Etudiants, du corps intermédiaire, etc. Ce n'est pas un travail difficile et c'est une activité intéressante.

Fribourg, le 27 février 2023



Jacques Tissot